



Gouvernement de la Colombie-Britannique

Points saillants

Les principales réalisations de juin 2021 à juin 2022 comprenaient la publication du rapport intitulé *A Path Forward: Priorities and Early Strategies for BC* (le rapport *A Path Forward*, en anglais seulement) de concert avec la publication du *Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones* le 3 juin 2021, l'octroi de financement supplémentaire pour augmenter le nombre de subventions destinées aux services d'intervention d'urgence en cas d'agression sexuelle, et la publication du *Plan d'action quinquennal en vertu de la Déclaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* [loi de la C.-B. portant sur la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, en anglais seulement].

Le rapport A Path Forward

Le rapport *A Path Forward* reflète les priorités établies lors des séances de dialogue dirigées par les Autochtones avec les survivantes, les membres des familles et les communautés tenues en 2019 et 2021. Il établit une assise solide comportant des stratégies précoces et un investissement de base de plus de 5 millions de dollars en 2021-2022 pour élaborer et mettre en œuvre le Fonds communautaire *A Path Forward*. La *BC Association of Aboriginal Friendship Centres (BCAAFC)* gèrera le Fonds pour aider les communautés et les organisations autochtones à accroître leur capacité de planification de la sécurité. Le Fonds est un élément clé du rapport *A Path Forward*, la réponse de la Colombie-Britannique au rapport *Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* (le rapport final).

Soutien à l'intervention en cas d'agression sexuelle

En mars 2021, la Colombie-Britannique a fourni un financement supplémentaire de 10 millions de dollars pour améliorer le programme de subventions pluriannuel des services d'urgences en cas d'agression sexuelle (administré par l'*Ending Violence Association of British Columbia*) afin d'appuyer la prestation de services communautaires coordonnés d'intervention d'urgence en cas d'agression sexuelle dans l'ensemble de la Colombie-Britannique jusqu'en mars 2023. En reconnaissance du besoin important de mesures de soutien localement pertinentes et adaptées à la culture pour les survivantes dans les communautés autochtones de la Colombie-Britannique, plus de 40 % du financement de la subvention a été attribué aux fournisseurs de services autochtones.

Plan d'action à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Le 30 mars 2022, la Colombie-Britannique a également présenté un *Plan d'action quinquennal en vertu de la Déclaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* visant à atteindre les objectifs de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (Déclaration des Nations Unies). Le Plan d'action réalise l'une des premières mesures du rapport *A Path Forward* et constitue un engagement de la *Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* (Loi sur la Déclaration), mais c'est beaucoup plus qu'une exigence législative. Il fournit une vision à long terme définie collectivement pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies en Colombie-Britannique, y compris 89 mesures prioritaires qui seront prises pour atteindre cet objectif au cours des cinq prochaines années.

Progrès et réussites

Le 3 juin 2021, le deuxième anniversaire de la publication du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le Plan d'action national – une voie vers l'élimination de la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, a été rendu public. Le jour même, la Colombie-Britannique a publié le rapport *A Path Forward : Priorities and Early Strategies for BC* (le rapport *A Path Forward*).

Le rapport *A Path Forward* repose sur la participation de la province à l'Enquête nationale, à la recherche et à l'examen de rapports historiques et de plus de 3 000 recommandations, ainsi que sur la mobilisation des dirigeants autochtones, des survivantes, des membres des familles et des organismes communautaires entreprise en 2019 et 2021.

La priorité absolue cernée dans toutes les séances de mobilisation communautaire depuis 2019 est la nécessité d'accroître la capacité afin que les communautés autochtones puissent créer et mettre en œuvre leurs propres solutions culturellement adaptées et appropriées aux problèmes systémiques qui entraînent la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. Dans un premier temps, pour répondre à ce besoin, la province a fait un investissement de base de plus de 5 millions de dollars en 2021-2022. Grâce à ces ressources, la Colombie-Britannique investit dans un nouveau fonds communautaire Path Forward, accessible aux communautés des Premières Nations, aux communautés urbaines et hors réserve, aux Métis, aux citoyens inuits et aux communautés 2ELGBTQQIA+, afin d'appuyer la capacité d'élaborer des plans en matière de sécurité.

Le Fonds communautaire Path Forward

La *British Columbia Association of Aboriginal Friendship Centres* (BCAAFC) gèrera le Fonds communautaire, y compris l'élaboration et l'administration du programme de subvention, la définition des critères, l'examen des demandes et la distribution des subventions aux communautés et organismes autochtones dans l'ensemble de la province. Dans le cadre de ce travail, la BCAAFC mobilisera les communautés et travaillera en collaboration pour orienter et élaborer les objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs clés du Fonds.

L'une des pierres angulaires de ce travail consiste à adopter une approche fondée sur les distinctions (c.-à-d. une approche qui reconnaît la diversité des communautés autochtones de la Colombie-Britannique et qui honore et respecte l'expertise, la capacité d'agir et le leadership des peuples autochtones à toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre. Pour ce faire, la BCAAFC mettra sur pied un comité consultatif fondé sur les distinctions qui reflétera la représentation régionale, dans les réserves et hors réserve, des membres autochtones, des Aînés, des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des communautés non inscrites.

Prochaines étapes et priorités

À l'avenir, la Colombie-Britannique continuera de travailler en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones de la province pour mettre en œuvre les mesures énoncées dans ce plan, ce qui reflète notre engagement mutuel à travailler en partenariat.

Alors que nous réfléchissons au troisième anniversaire de la publication du rapport final de l'Enquête nationale, l'accent que continue de mettre la Colombie-Britannique sur la lutte contre les causes systémiques de la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones demeure inchangé. La résilience et l'innovation au sein de la communauté ainsi que le leadership et l'expertise des femmes autochtones en particulier doivent être reconnus et appuyés.

Le Plan d'action quinquennal relatif à la *Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* représente une étape importante vers l'accomplissement de notre responsabilité commune à l'égard d'une réconciliation authentique grâce à des améliorations qui appuient la sécurité et le bien-être des peuples autochtones. Il accorde une place importante aux investissements provinciaux dans les domaines du logement, de l'aide à l'enfance, de la justice et de la sécurité publique, de la conservation de la culture, du transport et de la connectivité au cours des cinq prochaines années.

L'élimination de la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones exige un engagement et des efforts soutenus de la part de tous, ainsi que la souplesse nécessaire pour s'adapter en fonction des besoins et des priorités émergents. Notre gouvernement a fermement renouvelé son engagement à faire sa part pour s'assurer que ses lois, ses politiques, ses programmes et ses services répondent aux besoins de ceux et celles qu'ils sont censés servir.

Cette mise à jour a fourni des exemples de certaines des récentes initiatives clés que la Colombie-Britannique a entreprises pour faire avancer ce programme. Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à faire et que notre voie à suivre sera guidée en partenariat avec la communauté, en collaboration avec les dirigeants autochtones, et par la coordination avec tous les intervenants provinciaux et le gouvernement fédéral.

En allant de l'avant, la Colombie-Britannique se concentrera sur la collaboration à l'égard de toutes les initiatives pertinentes visant à répondre au rapport final et à respecter les appels à la justice pertinents pour la province ainsi qu'à harmoniser nos efforts en vue de vraiment mettre en œuvre le plan d'action de la *Declaration of Indigenous Peoples Act*.

Rapports et publications

Des demandes de renseignements, des rapports et d'autres publications récents sont publiés sur les pages Web du gouvernement de la Colombie-Britannique. Le lien suivant comprend le rapport *A Path Forward*, les présentations de la Colombie-Britannique à la commission de l'Enquête nationale sur les FFADA, les rapports liés à la Commission d'enquête sur les femmes portées disparues et d'autres enquêtes et rapports clés [en anglais seulement] : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/justice/about-bcs-justice-system/inquiries>.

En outre, le Plan d'action sur la *Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* peut être consulté ici : https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/government/ministries-organizations/ministries/indigenous-relations-reconciliation/declaration_act_action_plan.pdf.

